

villages et bourgs algériens, avec un écho à Paris, place de la République, le dimanche 10 mars. Annonceur d'un changement total et radical, ce déferlement est sans précédent dans l'histoire de ce pays, hormis la fête de l'Indépendance, en 1962.

Ce mouvement de masse est en effet caractérisé par une maturité politique, un civisme exemplaire et une volonté déterminée d'en finir, avec le cinquième mandat, certes, mais aussi et surtout avec un système politique – soutenu par l'armée – qui a permis au clan Bouteflika de se perpétuer en maintenant un même président au pouvoir depuis vingt ans. Ces gouvernants ont d'une certaine manière privatisé le pays, l'Etat, en tournant le dos à la société tout en se livrant à une prédation éhontée des richesses pétrolières. D'où la nécessité d'un chef de l'Etat incapable de gouverner et qui, du coup, permet à un groupe de diriger le pays par procuration.

#### En finir avec un système

Ce mouvement n'est pas né par génération spontanée. Il plonge ses racines dans l'histoire du mouvement national algérien, de la crise du pouvoir en 1962, du « printemps berbère » en 1980, du ras-le-bol de la jeunesse en 1988, de l'arrêt du processus démocratique en 1991, du « printemps noir » en Kabylie, en 2001. Il a inévitablement fini par fissurer le système et donner lieu à l'actuel séisme politique qui a vu

voir. Comme si l'ensemble du pays voulait se délivrer d'un même mal créé par un même virus. A cela, il n'y avait donc qu'un seul remède : en finir avec un système qui se reproduit indéfiniment.

Ce dernier, on le sait, se succède à lui-même depuis 1962. Il a par ailleurs trahi les idéaux de la révolution de 1954 et ses valeurs laïques et démocratiques, en évinçant des combattants de la première heure (Krim Belkacem, Mohamed Khider, Mohamed Chabani, et autres), en fragmentant le pays, en éliminant depuis toujours toute opposition sérieuse, en imposant des choix contraires à la rationalité économique. Cette politique est vouée à asseoir une do-



**IL PROMET DE RENONCER  
À UN CINQUIÈME MANDAT  
MAIS CONTINUE  
À SE PRÉSENTER COMME  
LE GARANT DE L'ORDRE  
ET DE LA LÉGITIMITÉ**

dévoré par la maladie et n'ayant même pas les rênes du pouvoir face à un peuple qui adopte le « dédagisme » ?

Le 11 mars, le président a fini par entendre la foule à laquelle il a adressé une lettre. Ce message à la nation brille, comme à l'accoutumée, par l'ambiguïté, l'opacité et des contradictions notoires. Ce message est une énième mascarade. En effet, si, d'un côté, le président promet de faire des réformes en renonçant à briguer un cinquième mandat, de l'autre, il continue à se présenter comme le garant de l'ordre et de la légitimité, ce qui veut dire qu'il propose de jouer les prolongations au-delà du 18 avril (date initiale de l'élection présidentielle) en tournant le dos à la Constitution, qui ne mentionne pas ce point.

Une concession sur le cinquième mandat a été arrachée mais, malheureusement, il n'entend pas lâcher l'essentiel, à savoir qu'il entend gérer la transition. Cette perspective a été rejetée de façon unanime par l'élite et par l'opposition et ne manquera pas d'attirer la colère de la rue. Malgré ce rejet sans nuance, comme de tout ce que représente cette « république », Abdelaziz Bouteflika n'a pas compris car il n'a pas trouvé mieux que d'ajouter qu'il allait superviser une « conférence nationale inclusive et indépendante qui sera une enceinte dotée de tous les pouvoirs nécessaires à la discussion, l'élaboration et l'adoption de tous types de réformes devant constituer le socle du nouveau système ».

et il n'en a jamais été question pour moi : cette phrase surprenante, surréaliste, est l'aveu qu'il était tenu malgré lui de présenter sa candidature et montre l'évidence qu'il n'est pas informé de ce qui se passe dans son pays.

S'agissant de la décision du report de la présidentielle du 18 avril, il affirme que c'est pour « satisfaire une demande pressante que vous avez été nombreux à m'adresser ». Or le report des élections n'a jamais fait partie des revendications des manifestants, qui rejetaient en bloc le cinquième mandat et le régime en place. Retenons que les derniers événements ont été extrêmement positifs et montrent un peuple mûr, décidé à prendre en main son destin, réussissant enfin à infléchir les rapports de force. Mais jusqu'où ira sa résistance face à un système qui joue sur la durée et révèle ostensiblement qu'il n'est pas prêt à lâcher prise ? Que fera une opposition, unanime, certes, sur le « dédagisme », mais usée, discréditée par ce même système ? Son rôle sera assurément déterminant dans la reconstruction de la future Algérie. ■

**Tassadit Yacine** est anthropologue, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, laboratoire d'anthropologie sociale

## Djemila Benhabib

# En Algérie, tout reste à faire, surtout pour les femmes

L'histoire s'est remise en marche dans le pays, se réjouit l'écrivaine. Si construire un monde nouveau y est possible, elle appelle à « commencer par le début » : abroger un code de la famille qu'elle juge archaïque

**J**e me suis soudainement remise à rêver. Rêves effrénés. *Rêves en désordre*, titre d'un célèbre poème de Bachir Hadj Ali, ruminé à maintes reprises, scrutant l'horizon, espérant un signe, un souffle, une caresse, un rire, un cri... collectif. La fin de l'écrasement. On y est ! Ces manifestations populaires, grandioses, joyeuses et pacifiques, d'un bout à l'autre du pays ainsi que dans les diasporas sont porteuses d'un immense espoir.

Ce fut le cas en 1988 avec l'amorce de l'aventure démocratique. Plus de vingt ans avant les fameux « printemps arabes » de 2011. C'était une première ! Nous nous sommes mis à vivre frénétiquement après vingt-sept ans de parti unique et de télévision unique.

Tant de verrous avaient sauté ! Tenir un simple journal entre ses mains, « un vrai », relevait d'un bonheur intense. La presse écrite indépendante est née de cette volonté de liberté, avec des moyens dérisoires. Il suffisait d'être trois pour lancer un parti politique. Une soixantaine vit le jour entre 1989 et 1991. Découvrir la liberté d'association, le multipartisme et la liberté d'expression nous donna le tournis.

Mais le désir de démocratie s'est brusquement crispé. L'expérience s'est figée. Le

Front islamique du salut, un « parti-Dieu », et ses milices armées, déclarèrent la démocratie sacrilège. C'était Daech [acronyme arabe de l'organisation Etat islamique] avant le temps.

L'armée siffla la fin de la partie et reprit les rênes du pouvoir. Nous venions de trébucher. Ce face-à-face se déroula à huis clos dans l'indifférence du monde. Plus de 150 000 morts, un exode massif d'universitaires et de cadres, des institutions fragilisées et un peuple ô combien traumatisé. Certes, les conséquences auraient pu être encore plus dramatiques. Surtout, lorsqu'on jette un œil sur la région : la Libye est morcelée depuis l'ingérence française de 2011, l'Irak défiguré depuis l'invasion anglo-américaine de 2003 et que dire de la Syrie, en lambeaux, prisonnière de rivalités régionales et internationales ?

Revenons à l'Algérie. Lorsqu'arrive au pouvoir le président Abdelaziz Bouteflika, en 1999, le pays est déjà engagé dans la lutte contre le terrorisme islamiste. Pendant vingt ans, il règne en maître, pendant que nous marchons à pas prudents.

Certes, des escarmouches ont éclaté. En réalité, les troubles sociaux n'ont jamais cessé. Leurs impacts étaient néanmoins sectoriels, régionaux, rarement de portée

nationale et générale. Il faut dire que, durant toutes ces années, le régime a acheté la paix sociale en distribuant la rente des hydrocarbures. Avec un prix du baril de pétrole grimant jusqu'à 140 dollars en 2008, les caisses débordaient. Aujourd'hui, le cours est en dessous de 60 dollars.

Aujourd'hui aussi, 70 % de la population a moins de 40 ans, et il est plus que temps de passer le flambeau aux jeunes générations. L'histoire, qui se remet en marche malgré une mémoire endolorie qui aurait refroidi les esprits les plus combattifs, nous rappelle un principe fondamental de la condition humaine : rien n'est écrit d'avance.

#### En porte-à-faux avec la Constitution

Expression que l'on peut aisément compléter par une autre : tout reste à faire. Surtout pour les femmes. Ecartelées entre deux statuts : l'un défini par la Constitution faisant d'elles les égales des hommes et l'autre par le code de la famille (1984), les plaçant sous la tutelle du père et du mari. Il y a dans ce rapport aux femmes toutes les ambiguïtés de l'Algérie, liée de manière intime à son refus d'assumer de plain-pied la modernité politique, c'est-à-dire de définir la nature politique de l'Etat hors du religieux.

En effet, l'article 2 de la Constitution consacre l'islam religion de l'Etat. Par ailleurs, cette même constitution enchâsse le principe d'égalité devant la loi. Le code de la famille, pièce législative maîtresse en matière de droit familial, s'inscrit donc en porte-à-faux avec la Constitution. Ce code, conçu en fonction des canons de la charia, instaure la primauté de l'époux sur l'épouse, obligée de recourir à un tuteur pour contracter son mariage.

L'époux est le seul détenteur de l'autorité parentale. L'injonction est faite à l'épouse d'obéir à son mari et de respecter ses parents et ses proches. Le mariage est déclaré nul si l'apostasie du conjoint est établie. Une musulmane ne peut épouser un

non-musulman. Le droit successoral est soumis aussi aux dispositions de la charia, introduisant une inégalité entre les enfants héritiers en fonction du sexe. Sont reconnues la polygamie et la répudiation.

Pour les femmes, l'affrontement est partout : avec l'Etat, dans la société, dans la rue, au travail et au sein de la famille. Autour d'elles, se cristallisent tous les antagonismes. A travers leur condition se joue le devenir de l'Algérie.

Au début des années 1990, ce sont encore les femmes qui tiennent tête aux islamistes. Hassiba Boulmerka devient championne du monde 1991 et championne olympique 1992 du 1500 mètres. Les barbues rêvent de nous voiler. Elle court en short. La quête des femmes est longue, voire interminable.

Ce code qui se lit comme le long supplice d'une régression collective doit disparaître. Un monde nouveau est possible. Il suffit d'y travailler. Alors commençons par le début : abroger le code de la famille. Restons ouverts à cette musique de l'égalité ! Nous avons tout à y gagner comme peuple, comme société et comme Etat. ■

**Djemila Benhabib** est écrivaine.

Elle a notamment publié « Ma vie à contre-Coran » (VLB, 2009), « L'Automne des femmes arabes » (H&O, 2013) et, avec l'écrivain algérien Boualem Sansal, « Après Charlie. Laïques de tous les pays, mobilisez-vous ! » (H&O, 2016)



**AUTOUR D'ELLES  
SE CRISTALLISENT  
TOUS LES  
ANTAGONISMES.  
À TRAVERS LEUR  
CONDITION SE  
JOUE LE DEVENIR  
DE L'ALGÉRIE**

